
275ème séance plénière

FSC Journal No 281, point 4 de l'ordre du jour

**DECISION No 2/00
ARRIERES A VERSER AU COMPTE « COMMUNICATIONS »**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FSC),

Considérant l'importance du fonctionnement régulier du réseau de communication de l'OSCE,

Examinant les frais d'un montant de 161 000 EUR occasionnés par le dysfonctionnement temporaire du réseau de communication de l'OSCE au cours des mois d'août à octobre 1999,

Décide :

- de prier le Conseil permanent d'autoriser le Secrétaire général à utiliser les fonds disponibles par suite de leur sous-utilisation, au titre du budget 1999 du Fonds général pour couvrir, moyennant paiement d'un montant total de 161 000 EUR, les frais de communication encourus au cours des mois d'août à octobre 1999.